



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

PROCES VERBAL DE LA REUNION du 17 mars 2023

Présents : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Jonathan CLEMENT, Roger DREURE, Roland FRADIN, Joëlle GUILLAUMIN, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU.

Excusés : Ghislaine DAAS, Guy-Noël CHEVALLIER, Didier LEVIEUX, Annie WEGRZYN.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du P.V. du séminaire du 04/02/2023,
- Retour infos réunion secteur,
- Retour infos réunion AURA,
- Doublette féminin,
- Jeunes,
- Point sur les tenues,
- Trésorerie,
- Manuel,
- Questions diverses.

Après l'approbation du procès verbal du compte-rendu du séminaire du 4 février 2023 à la majorité des membres présents, le Président Roger MALBEC ouvre la séance avec l'ordre du jour.

I – Retour infos réunion de printemps des secteurs

- 1) Secteur Centre Allier :
 - a) Organisation Championnat Doublette Féminin : la majorité des clubs est favorable à la formule inscrite au manuel 2023 (commencer le samedi après-midi et terminer le dimanche).
 - b) Manuel version papier : La majorité des clubs est favorable au maintien de la version papier.
- 2) Secteur de Montluçon :
 - a) Organisation Championnat Doublette Féminin : Vote de 12 clubs sur 18 présents pour revenir à la formule habituelle : début le dimanche matin par poule en OPEN.
 - b) Manuel version papier : La majorité des clubs est favorable au maintien avec en plus, la version numérique disponible sur le site du CD.
- 3) Secteur de Moulins : Tous les clubs étaient présents.
 - a) Organisation Championnat Doublette Féminin : La majorité des clubs est contre la nouvelle formule inscrite au calendrier 2023.
 - b) Manuel version papier : la majorité des clubs est d'accord pour continuer l'édition du manuel en version papier.
 - c) CDC OPEN 2023 : En DIVISION 3, beaucoup ne sont pas contents car les quatre journées sont sur le secteur de Montluçon.

- Réponse du CD en séance : il est très difficile de prendre en compte tous les paramètres et pouvoir satisfaire tout le monde (organisateur, capacité de terrains, kilomètres, règlement FFPJP, etc...) et fonction du tirage. Cela reste un championnat départemental Allier et non par secteur.

4) Secteur de Vichy :

- a) Organisation Championnat Doublette Féminin : La majorité des clubs est favorable à la journée unique.
- b) Manuel version papier : OK à la majorité pour conserver le manuel papier.

II – Retour infos réunion AURA

Remplacement René TARTRY

Démisionnaire, ce dernier a été remplacé par Michel CHANUT, Président du CD15, dans le rôle de référent AURA pour tous les CRC territoire AUVERGNE.

CRC OPEN & CRC FEMININ

Bilan des engagés et tirages effectués le 10 mars 2023 à ROANNE. Infos à paraître sur le site de l'AURA sous une semaine.

CRC JEUNES

Pas assez d'équipes jeunes pour faire un CDC dans le CD03. Organisation d'un CDC Jeunes (CD63 + CD03) à un moment évoqué. Pouvoir prétendre à participer au CRC Territoire Auvergne est également abandonné suite au refus AURA de donner une deuxième place qualificative CRC pour un seul CDC.

- Réponse du CD en séance : Les CDC Allier sont organisés si et seulement si au moins quatre équipes inscrites par catégorie.

CRC PROVENCAL 2023

L'édition 2023 (engagés, organisateurs & calendrier) se déroulera comme René TARTRY l'avait programmé. A paraître sur le site AURA sous une semaine.

CRC PROVENCAL 2024

L'AURA rappelle que les qualifiés au CRC PROVENCAL 2024 ne peuvent être issus que de leur CDC respectif ayant eu lieu en 2023.

Le CD03 n'est pas dans cette configuration et doit redevenir conforme au règlement FFPJP sous peine de non qualification d'équipes CD03 au CRC 2024.

Charge au CD03 d'organiser un nouveau CDC Jeu Provençal avant le 31 décembre 2023.

- Réponse du CD en séance : A organiser par la commission « Championnats & Coupes ».

CHAMPIONNATS JEUNES

Les compétitions jeunes n'ont plus lieu dans le CD42 mais dans le CD63 (Clermont-Ferrand) aux mêmes dates.

INVERSION DATES AURA

Pour la doublette féminine, le tête à tête masculin et tir de précision junior. Suite à des problèmes de terrains, les nouvelles dates sont :

- Samedi 27 Mai : Doublette Féminin + Tête à Tête Masculin + Tir de Précision Junior.
- Dimanche 28 Mai : Triplette Promotion + Triplette Jeunes.
- Lundi 29 Mai : Triplette Mixte.

Réservation à recevoir du CD63 pour les qualifiés.

Nouveau manuel GESTION CONCOURS

Parution sur le site AURA dans la semaine.

Organisation Championnat AURA Doublette Provençal

L'AURA confirme son refus et reste conforme au vote du dernier congrès.

Trophée des pépites 2023

Sollicité par la FFPJP, est-ce que le CDA veut l'organiser au vu du cahier des charges ?

- Vote CD03 en séance : Résultat : NON 12 / OUI 0.

Action Arnaud pour informer l'AURA de la décision du CD03 dès que possible.

Procédure qualification Championnats AURA

A la fin de chaque championnat CD03 qualificatif AURA et/ou CDF, l'AURA demande à ce que nous retransmettions le fichier GCZ, à l'adresse mail aura-championnats@francepetanque.com. Chaque CD aura pris soin de valider la participation des équipes qualifiées avant l'envoi.

Suivi Championnats

Il y a un nombreux public qui suit les résultats des championnats départementaux et régionaux. Actuellement il n'y a qu'un seul comité qui propose un suivi « en direct » des championnats départementaux (CD74). Il serait bien que les autres puissent le faire : Gestion-Concours fait ce travail, il suffit de disposer d'une liaison Internet (1 smartphone) et d'un accès sur le serveur du site internet départemental. Une notice de mise en œuvre de ces fonctionnalités sera transmise aux CD.

- Réponse du CD en séance : Affaire à suivre.

III – Championnat Allier Doublette féminin

- Décision du CD en séance : Suite au compte-rendu des quatre responsables de secteurs, à la majorité des membres CD présents, retour à l'organisation habituelle en 2023. Championnat sur une journée le dimanche. Début des parties à 8h00'. Un communiqué va paraître sur le site du CDA.

IV – Commission Jeunes

A MARMIGNOLLES, le dimanche 19 mars 2023, il y a eu 12 juniors au tir de précision, 9 doublettes catégorie cadet, 8 doublettes catégorie junior et 11 doublettes catégorie benjamin-minime. Le CD03 allouera 5,00 € au club de Marmignolles pour le goûter, le sandwich et la boisson comme chaque année. Prix du repas fixé à 11,00 € par l'organisateur. Six équipes (2 par catégorie) seront qualifiées pour le Trophée des Jeunes Territoire Auvergne qui aura lieu à MASSIAC (CD15), le 8 avril 2023. Participation du CD03 pour hébergement, restauration et déplacement conforme à la décision prise au séminaire de Février.

CDC Jeune 2023

Une seule catégorie (benjamin-minime) pourra être organisée. Pas assez de participants (minimum 4 équipes) en cadet et junior. Sébastien PINEAU a fait remarquer que certains nouveaux BF1 reçus à leur examen ne veulent pas participer à ces championnats et se permettent de faire « la fine bouche ».

V – Point sur les tenues

En 2024, pour les championnats de France notamment, le département devra être sérigraphié dans le dos.

Solution 1 : En toute lettre

Solution 2 : En toute lettre + chiffre. Exemple CD03 ALLIER.

Rappel : Les délégués et joueurs, de chaque département devront être clairement identifiables et ce dans les conditions prévues au règlement fédéral. L'écusson du Comité sur les vêtements des joueurs qualifiés et des délégués devra être obligatoirement sérigraphié, sublimé, brodé, cousu ou collé. Toute autre forme d'accrochage amovible est formellement interdite (épingle, scratch, etc...).

- Réponse du CD en séance : Elisabeth, Joëlle et Ghislaine ont rencontré Monsieur BENOIT, société SPORT COM, le 23 février 2023. Ce monsieur a assuré que tout se passerait bien au niveau vestiaire. A chaque championnat qualificatif, il faut faire passer la feuille des tailles remplie à Elisabeth qui l'envoie ensuite au fournisseur du vestiaire. Il faut impérativement faire essayer les tenues aux qualifiés aux championnats le jour même.

VI - Trésorerie

Sujet non abordé suite à l'absence de la trésorière générale.

- Intervention du Président du CD en séance : Ce dernier transmet à tous les membres présents, le rappel à l'ordre reçu lors de la dernière réunion AURA du 11 mars à ROANNE. « Dans un comité, s'il y a des secteurs, il peut y avoir un responsable mais en aucun cas il ne peut y avoir une trésorerie propre au secteur, ni de statuts déclarés loi 1901. C'est dans toutes les bases fédérales ».

VII – Manuel du pétanqueur

- **Décision CD en séance** : Au vu des réponses rapportées par les quatre responsables de secteurs, une proposition doit être faite aux clubs pour validation aux assemblées générales d'automne (réunion calendrier 2024).

Les faits

Edition papier de 4 500 exemplaires pour un coût total de 5 040,00 €, soit 1,12 € le manuel.

Budget autofinancé par la publicité fournie par les clubs.

Version numérique disponible sur le site du CD dès validation de la maquette.

Le souci

Du « gaspillage » car un grand nombre d'exemplaire n'est pas utilisé.

Les idées à creuser

Idée 1 : Demander à chaque club, le nombre de manuels souhaité et pourquoi pas, le faire payer à chaque licencié, de façon à commander un nombre plus juste de manuels et à moindre coût.

Idée 2 : Demander au club qui n'a pas envoyé sa pub, de régler les manuels à un prix forfaitaire et proportionnel au nombre de licenciés.

Idée 3 : Plus de publicité ou de redevance club. Manuel payant par le club suivant devis imprimeur.

Hélène BERTIN a signalé que des manuels ne sont pas reliés correctement. Le message a été passé de rendre les manuels mal reliés afin de les apporter à l'imprimeur. A l'heure actuelle, très peu de retour.

VIII : **QUESTIONS DIVERSES** :

- **Question 1** : Message de relance de Raymond CASTANT (AURA) pour la désignation de trois délégués CD03 pour les trois concours régionaux CD03.

Réponse CD en séance :

Trois concours cette année : LUSIGNY, le 29 mai, délégué Roger MALBEC, GARNAT PETANQUE, le 3 juin, déléguée Hélène BERTIN et YGRANDE, le 6 août, délégué Roland FRADIN.

Rappel : Les frais kilométriques des délégués sont payés par l'AURA. La restauration et l'hébergement sont payés par le club organisateur.

- **Question 2** : Pour les compétitions féminines, achète-t-on toujours des fleurs ?

Réponse CD en séance :

Oui à l'unanimité. Un bouquet à la championne et vice-championne.

- **Question 3** : Pour le congrès du mois de novembre 2023 à MOULINS, est-ce que nos repas sont organisés au restaurant ou par l'intermédiaire d'un traiteur ? Et combien au niveau tarif ?

Réponse CD en séance :

Roger DREURE prend l'initiative d'aller voir le restaurateur et le traiteur. Roger DREURE nous informe également que le club de TREVOL prend l'organisation du congrès.

- **Question 4** : Mise à jour GESLICO, Roger souhaiterait que la mise à jour soit effectuée par rapport aux coordonnées des bureaux. Ce n'est pas du tout à jour.

Réponse CD en séance :

Joëlle se propose de remettre le site à jour. Elle n'a pas besoin d'envoyer un mail à Monsieur SCHMITT pour la remise à jour des coordonnées des clubs.

- **Question 5** : Roger a reçu un mail de CHEVAGNES qui demande s'il peut organiser un concours de pétanque propagande ouvert à tous.

Réponse CD en séance :

La FFPJP a proscrit cette pratique.

- **Question 6** : Sébastien PINEAU pose la question à propos de la délégation CD03 pour les championnats AURA à RUMILLY. Qu'est-ce qui est pris en charge ? Comment les dépenses sont financées.

Réponse CD en séance : Elisabeth GOUGAT nous informe que les repas de midi sont payés par l'AURA. Hébergement, voyage, repas du soir financés par le CD. Restera à s'organiser pour la mise à disposition d'une CB mais dans tous les cas, établissement d'une note de frais avec tous les justificatifs.

PROCHAINE REUNION, vendredi 5 mai 2023 à 18h30' à la Maison des Sports à MOULINS.

Secrétaire Adjointe du Comité,
Hélène BERTIN

Président du Comité Départemental Allier
Roger MALBEC



ROGER MALBEC
